

ANTICHUTE DESCENDEUR



Doit-on vérifier les équipements de protection individuelle contre les chutes (harnais de sécurité, longe, dispositif d'ancrage...) ?

Oui, le Code du Travail impose la vérification périodique des EPI (R4323-99 à R4323-103)

L'arrêté du 19 mars 1993 fixant la liste des équipements de protection individuelle qui doivent faire l'objet des vérifications générales périodiques prévues à l'article R. 233-42-2 du code du travail impose la vérification annuelle (moins de 12 mois) des systèmes de protection individuelle contre les chutes de hauteur.

De plus, les instructions d'utilisation du fabricant imposent généralement d'effectuer un contrôle périodique de la conformité du matériel (harnais antichute, baudrier de sécurité, longes ...)

Contrôle de l'équipement

Vérification générale et des antécédents

1.1 Vérifier la présence et la lisibilité des données du marquage, en particulier le marquage CE et la norme EN de référence.

1.2 Vérifier que le produit n'a pas dépassé sa durée de vie de stockage et/ou d'utilisation prévue, reportée dans les instructions d'utilisation correspondantes.

1.3 Vérifier que chaque pièce du dispositif est intacte et complète (il est conseillé d'effectuer une comparaison avec un produit neuf).

1.4 Vérifier que le dispositif n'a pas été modifié en dehors de l'unité de production ni révisé dans un endroit non autorisé (il est conseillé d'effectuer une comparaison avec un produit neuf).

1.5 Vérifier que le dispositif n'a subi aucun événement exceptionnel (ex. chute de hauteur, choc violent, etc.). Même si aucun défaut ou détérioration n'est constaté lors de l'examen visuel, sa résistance initiale pourrait avoir sérieusement diminué.

Vérification visuelle

Contrôle de l'épi

- **FLASQUES** - Vérifier l'absence de déformations, de coupures, de fissures et de signes d'usure, en prêtant une plus grande attention aux zones de contact avec la corde et le connecteur. Vérifier l'absence de corrosion et d'oxydation.
- **LEVIERS/GÂCHETTES EXTERNES EN MATIÈRE PLASTIQUE** - Vérifier l'absence de déformations, de coupures, de fissures et de signes d'usure, en prêtant une plus grande attention aux zones de contact avec le connecteur.
- **CAME DE BLOCAGE ET AUTRES PIÈCES MÉTALLIQUES** - Vérifier l'absence de déformations, de coupures, de fissures et l'absence de signes d'usure d'une profondeur supérieure à 1 mm, en prêtant une plus grande attention aux zones de contact avec la corde et le connecteur (ex. came de blocage). Vérifier l'absence de corrosion et d'oxydation.

Vérification fonctionnelle

Contrôle des pièces mobiles de l'épi

- **LEVIER DE COMMANDE** - Vérifier que le levier de commande tourne sans rencontrer de point dur depuis sa position STAND BY jusqu'en fin de course. Vers la position REST, une légère résistance se fera sentir. Vérifier le fonctionnement du ressort qui permet le rappel automatique du levier de commande, de la position de fin de course à la position REST. Si nécessaire, souffler avec de l'air comprimé et lubrifier avec de l'huile en spray à base de silicone, en respectant les indications des instructions d'utilisation du dispositif.
- **GÂCHETTE DE SÉCURITÉ** - Vérifier que la gâchette tourne sans rencontrer de point dur. Vérifier l'absence de saleté dans la fente et, si c'est le cas, la nettoyer. Vérifier le fonctionnement du ressort qui permet le rappel automatique de la gâchette. Si nécessaire, souffler avec de l'air comprimé et lubrifier avec de l'huile en spray à base de silicone, en respectant les indications des instructions d'utilisation du dispositif.
- **ERGOT DE FREINAGE** - Vérifier que l'ergot de freinage bouge sans rencontrer de point dur. Vérifier le fonctionnement du ressort qui permet son rappel automatique. Si nécessaire, souffler avec de l'air comprimé et lubrifier avec de l'huile en spray à base de silicone, en respectant les indications des instructions d'utilisation du dispositif.
-

- FLASQUE MOBILE - Vérifier que le flasque tourne sans rencontrer de point dur. Vérifier l'absence de jeu excessif. Si nécessaire, lubrifier avec de l'huile en spray à base de silicone, en respectant les indications des instructions d'utilisation du dispositif.
- CAME DE BLOCAGE - Vérifier que la came mobile bouge librement sans rencontrer de point dur. Vérifier le fonctionnement du ressort qui permet le rappel automatique de la came en position de blocage de la corde. Si nécessaire, souffler avec de l'air comprimé et lubrifier avec de l'huile en spray à base de silicone, en respectant les indications des instructions d'utilisation du dispositif.

Vérification du blocage

Fixer une corde compatible à un point d'ancrage. Installer le dispositif sur la corde tel qu'indiqué dans les instructions d'utilisation. Avec la main droite tenir le connecteur du dispositif et exercer une force vers le bas. Déplacer le levier en position de STAND BY et récupérer le côté libre de la corde en vérifiant que celle-ci s'écoule pendant la récupération et se bloque lorsque relâché. Tirer avec force le connecteur vers le bas en vérifiant que le dispositif reste bloqué. Ce contrôle doit être effectué en utilisant la corde indiquée dans les instructions d'utilisation du dispositif.

Vérifier le coulisement

Installer le dispositif comme au point 3.2 Déplacer le levier de commande en position SPEED CONTROL Tourner lentement le levier pour vérifier l'action de freinage progressive de la came sur la corde. À la fin du test tirer le levier jusqu'à la fin de la course pour vérifier que le système EBS bloque correctement le dispositif sur la corde. Ce contrôle doit être effectué en utilisant la corde indiquée dans les instructions d'utilisation du dispositif.